



Préprogramme et organisation de la 1^{ère} Université d'Automne des Sans-Voix Paris - 6 & 7 octobre 2018

Préambule :

Le but poursuivi par l'Archipel des Sans-Voix est d'AGIR pour permettre aux Sans-Voix de s'EXPRIMER, de s'Informer, de se Rencontrer, de se Relier, de Faire ensemble, d'Agir ... C'est dans ce but et dans cet esprit qu'est organisé cette 1^{ère} Université d'Automne des Sans-Voix.

Le présent « préprogramme » est donc à considérer comme un projet d'articulation des travaux, non directif, à valider collectivement au début de la rencontre, le contenu définitif des journées restant à l'initiative des participants.

Les locaux qui accueilleront cette université permettront des échanges en « séances plénières » avec l'ensemble des participants, et/ou en ateliers pour des groupes thématiques restreints (3 ateliers simultanés possibles). Dans ce dernier cas, des restitutions en plénière de ces travaux en ateliers devront être programmées pour que tous les participants aient connaissance des contenus échangés.

*Tout participant désirant exprimer quelque chose aura l'occasion de le faire.
Toute thématique proposée sera débattue et sa prise en compte décidée collectivement.*

Préprogramme des possibles

SAMEDI

10h00-11h00

Accueil des participants

11h00-13h00

Mots de bienvenue du président

Rappel des fondamentaux de l'Association et mise en perspective de l'évènement

Informations pratiques

Recueil et présentation des propositions de thématiques à aborder et débats

Chaque participant pourra proposer un (ou des) sujet(s) qu'il aimerait voir débattu(s)

Organisation de l'après-midi en fonction du point précédent.

Exemples de propositions de thématiques à débattre, formulées à J-10
(liste non exhaustive, à compléter jusqu'au samedi 6/10 à 11h)

- Opportunité de présenter une liste de citoyens précaires aux élections européennes de 2019
- Comprendre les réseaux sociaux, pour bien les utiliser pour soi-même et pour les causes que l'on défend
- Le Journal POUR et PAR les Sans-Voix : comment se l'approprier, le faire vivre, le développer, y participer ?
- L'association Archipel des Sans-Voix : ses valeurs, sa charte, ses actions à venir.
- Créer un groupe local ADSV : Qui ? Comment ? Pour quoi faire ?
- ...
- ...

13h00-14h30	Pause et déjeuner-buffet en commun. <i>Un temps <u>volontairement long</u> pour permettre les contacts interpersonnels et la prise de connaissance des participants</i>
14h30-16h00	1ere session <ul style="list-style-type: none"> • soit en plénière • soit en ateliers thématiques (3 possibles simultanément)
16h00-16h30	Pause
16h30-18h00	2e session <ul style="list-style-type: none"> • Soit en plénière • Soit en ateliers thématiques (3 possibles simultanément)
18h00-18h30	Bilan de la journée et proposition de contenu pour le lendemain
18h30-19h00	Pause et préparatifs du diner en commun
19h00-20h00	Diner sur place en commun
20h00-21h45	Soirée récréative avec 2 ateliers créatifs <ul style="list-style-type: none"> • Création et enregistrement du refrain d'une chanson des « Sans-Voix » • Réalisation d'une œuvre graphique collective
22h00	Fermeture de portes <i>Hébergement à l'auberge de Jeunesse du 18^e</i>
DIMANCHE	
10h00-11h30	Reprise des travaux <ul style="list-style-type: none"> • soit en plénière • soit en ateliers thématiques (3 possibles simultanément)
11h30-12h30	<i>A confirmer</i> Restitutions et échanges Bilans et leçons de cet évènement par les participants Actions à engager à court terme Perspectives à moyen terme
12h30-13h30	Déjeuner sur place en commun
13h30-14h00	Remise en ordre initial des locaux
14h00	FIN de la MANIFESTATION

Pendant toute la durée de la manifestation, un « MUR D'EXPRESSION LIBRE » sera à la disposition des participants pour y exprimer librement ce que chacun voudra.

Sera aussi affichée en permanence la liste des compétences et des savoir-faire que recherche actuellement l'association pour son fonctionnement, pour que chacun puisse en prendre connaissance et se faire connaître le cas échéant.

Les échanges en plénière ou en ateliers seront toujours coordonnés par

- un(e) animateur(trice) volontaire qui distribue la parole et veille à sa juste répartition
- un(e) maître du temps, qui veille au respect des horaires convenus
- un(e) secrétaire, qui rédigera une synthèse des échanges



Archipel
des sans-voix